

3003 Berne, le 24 octobre 1978

GD/wh

COMITE NATIONAL SUISSE  
DE LA FAO

---

PROCES - VERBAL

Séance 1977 du Comité National Suisse de la FAO, Berne, 26 octobre, 14.45 heures

---

Présents

Membres du Comité (11):

MM. V. Delucchi, A. Feitknecht, B. Hardmeier, R. Pasquier (pour M. Heimo),  
R. Junod, W. Kohler, P. Mock, Mlle. M.-L. Oettli, M.W. Wyss, Mlle. F.  
Pometta (qui succède à M. F. de Ziegler), M. J.-Cl. Piot (Président)

Non membres (3):

MM. H. Popp, Th. Glaser, G. Ducommun

Excusés (9)

MM. F. Ebner, Ch. Feldmann, F. Hofmann, E. Jaggi, R. Juri, P. Nyffeler,  
M. Séquin, Mme. L. Spreng, M.J. Vallat

## Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal
2. Introduction par le Président
3. Conseil Mondial de l'Alimentation (CMA)
4. Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
5. Conférence sur la Coopération Economique Internationale (CCEI)
6. Accord international sur le sucre
7. Situation alimentaire mondiale
8. Discussion des principaux points à l'ordre du jour de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence de la FAO
9. Divers

1. L'ordre du jour est adopté sans modification

### 2. Introduction

Piot souhaite la bienvenue aux membres du Comité, en particulier à Madame l'Ambassadeur Pometta, qui succède à l'Ambassadeur de Ziegler, puis excuse les absents particulièrement nombreux du fait de l'enterrement d'une personnalité du milieu agricole.

Il expose ensuite certaines des réactions aux quatre propositions essentielles du nouveau Directeur général, E. Saouma. Ce dernier s'est attiré l'inimitié d'une partie du personnel de la FAO non seulement à cause des pertes d'emploi occasionnées par la réorientation des programmes et la forte réduction de l'augmentation du personnel, mais aussi de par son style de direction. Le nouveau Programme de Coopération Technique/FAO et l'introduction de Représentants FAO sur le terrain créent des tensions avec le PNUD (UNDP) et provoquent des critiques de la part de pays membres occidentaux. La réorientation des programmes vers plus d'actions productives rencontre en revanche un appui général.

La NZZ nous apprend par ailleurs que le DG Saouma a décidé d'évincer l'Industry Cooperative Programme (ICP) de la FAO, un retournement total de son avis d'il y a six mois.

### 3. Conseil Mondial de l'Alimentation (CMA)

Ducommun rend compte de la 3<sup>e</sup> session de ce nouvel organe ministériel des Nations Unies comprenant 36 pays. Après l'absence de résultats enregistrée lors de la deuxième session (juin 1976), la rencontre de Manille (juin 1977) se déroula dans une atmosphère constructive, encouragée par le Ministre B. Bergland (EU) et le nouveau président du CMA, Arturo Tanco Jr (Philippines). Le Communiqué de Manille ou "Programme d'action pour l'élimination définitive de la faim et de la malnutrition" est une déclaration d'intention de grande envergure. Il faut toutefois en attendre les consé-

quences avant de s'en féliciter.

Piot souhaite que le CMA ne fasse pas double emploi avec la FAO.

#### 4. Fonds international de développement agricole (FIDA)

Glaser décrit l'organisation de ce nouvel organe de financement de la famille des NU. Il financera, seul ou en collaboration avec des partenaires, des projets de développement de la production agricole, essentiellement dans les pays les plus pauvres. Le siège provisoire de l'organisation est Rome; elle dispose d'un peu plus d'un milliard de dollars pour trois ans. Un huitième de cette somme pourra être octroyé sous forme de dons, le reste sous forme de crédits aux conditions variables, selon le pays bénéficiaire. Grâce à des accords avec d'autres organisations internationales (FAO, BIRD, PNUD) le secrétariat restera petit (près de 100 personnes); la Présidence est assurée par le saoudien Al Sudeiry, la vice-présidence par l'américain Birnbaum. Au sein du Conseil d'administration, où nous sommes représentés par les Pays-Bas, les trois catégories de pays (OPEP - OCDE - pays en développement non-OPEP) ont chacune le même nombre de voix, ce qui est nouveau pour un organisme de financement.

Piot informe que l'OPEP fournit 445 millions de dollars et que la contribution de la Suisse sera de 22 et non de 20 millions de francs.

Glaser dit que le réapprovisionnement du FIDA se fera en partie au travers des remboursements de prêts et principalement par une "pledging conference" en 1980.

Pometta demande à être renseignée plus amplement sur la question du siège par la délégation suisse au 1er Conseil des Gouverneurs du FIDA (déc. 1977) et de ne pas plaider pour un déplacement des Organisations internationales.

Glaser affirme que le FIDA veut être indépendant de la FAO. Il aura ses locaux à l'EUR (Rome), salles de conférences incluses.

#### 5. CCEI

Pasquier constate que les résultats de cette Conférence sont pour les moins limités. Dans le secteur agricole, les pays présents se sont mis d'accord sur la création du FIDA et ont déclaré leur intention d'accroître l'aide publique au développement de l'agriculture, de parvenir à un nouvel Accord international sur le blé et de créer la Réserve alimentaire internationale d'urgence de 500'000 t de céréales. La Suisse y contribuera avec environ 10'000 t de blé au titre de la Convention sur l'aide alimentaire. En dehors de l'agriculture, le résultat le plus tangible concerne la remise de dettes publiques aux pays les plus pauvres, action à laquelle la Suisse participe aussi.

Pometta pense que suite à la CCEI les fronts se sont durcis.

Les "77" ont refusé de donner une appréciation positive de la Conférence. Ils veulent poursuivre la négociation dans les enceintes des NU.

Piot estime qu'il s'est agi d'un exercice peu réjouissant. Les remises de dettes lui font plutôt peur, vu l'accroissement continu de l'endettement des PVD.

## 6. Accord international sur le sucre

Ducommun décrit les grandes lignes du nouvel accord récemment négocié à Genève. Fourchette de prix entre 11 et 21 cents la livre avec un quota mondial d'exportation de 16 millions de tonnes réparti - à grand peine - entre exportateurs et un stock régulateur de 2,5 millions de tonnes. Afin de soutenir le prix du sucre les quotas d'exportation ont été réduits de 18 % en 1978. La CEE (EWG), qui ne voulait pas des quotas, ne souscrira pas à l'accord. La Suisse - comme la Norvège - ne pourra pas non plus y adhérer, vu que le Marché Commun lui fournit plus de 95 % de ses importations de sucre.

## 7. Situation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation

Ducommun expose les faits caractéristiques principaux de la situation actuelle:

1. Les récoltes mondiales de céréales de 1975, 1976 et 1977 sont bonnes, surtout dans les PVD. Le total relativement faible de 1975, 1260 millions de tonnes (riz usiné inclu), est dû à un déficit de production de 80 millions de tonnes en URSS.
2. Les stocks céréaliers de report ont de nouveau atteint en 1977 un niveau considéré comme suffisant par la FAO, à savoir le 18 % de la consommation céréalière mondiale (à l'exclusion de la Chine et l'URSS), autrement dit 160 mio de tonnes, alors qu'en 1975 ce chiffre était encore de 12 %.
3. Les prix du blé en 1977 ont retrouvé - exprimés en francs suisses - les niveaux du début des années septante, à savoir 25.- le quintal.
4. Les EU vont mettre 20 % de leur superficie céréalière hors production et constituer simultanément un stock gouvernemental de sécurité alimentaire de six mio de tonnes. Cette dernière décision est un pas vers la constitution d'un système international de sécurité alimentaire, système qui pourrait être négocié dans le cadre du nouvel accord international sur le blé.
5. La production alimentaire moyenne par tête est quasi stagnante dans les PVD pour la période 1970-1976; en Afrique la tendance est même négative (-1,2 % par an).
6. Pour finir, Ducommun présente deux demi-certitudes, tirées du Dossier ECONOMIA de juin 1977. Premièrement: la production agricole mondiale peut nourrir toute la population de la planète aujourd'hui et en l'an 2000. Deuxièmement: la faim et les famines ne tirent pas leurs origines dans le manque de disponibilités de nourriture. Elles sont la conséquence d'un manque de pouvoir d'achat, autrement dit de l'inégalité sociale, surtout à l'intérieur des pays.

Les conclusions à en tirer sont les suivantes: a/ il faut dissocier "la situation de l'agriculteur" de "la situation alimentaire", l'une pouvant être bonne et l'autre mauvaise, simultanément, b/ l'aide alimentaire n'est pas une solution, c/ il s'agit d'accroître la production alimentaire dans les pays à déficit et d/ de donner du travail, donc du pouvoir d'achat, à tout le monde.

Madame Oettli demande que faire pour nourrir les affamés, comment répartir les excédents ?

Selon Ducommun il s'agit essentiellement d'accorder la première priorité à la distribution du travail, donc du revenu entre tous.

#### 8. Préparation de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence FAO

Programme de lutte contre les pertes alimentaires (après récolte surtout): Le compte d'attente (ou de réserve) de la FAO a accumulé un montant élevé du fait du rapport entre le cours de la lire et du dollar.

Piot explique que le Directeur général propose d'ouvrir un Fonds contre les pertes alimentaires à l'aide de 10 mio de dollars à prélever sur le Compte d'attente. Statutairement, le solde du Compte d'attente doit être rétrocédé aux pays membres. La part qui reviendrait à la Suisse serait d'environ 260'000 francs.

Glaser donne des indications sur le volume considérable des pertes alimentaires et l'importance de la question. Le problème est que les pays de l'OCDE veulent faire des contributions volontaires à ce Programme et non pas y être contraints par une résolution de la Conférence.

Pometta souhaite que la Suisse montre clairement sa position à ce sujet. Les fonds du Compte d'attente sont à utiliser selon les statuts. La Suisse appuiera le Programme par une contribution volontaire et estime qu'il n'est pas nécessaire de créer un nouveau Fonds à cette fin.

Pasquier déclare que la Direction de la coopération au développement est prête à verser 1 mio de francs au Programme. La Suisse peut donc s'opposer à la proposition du Directeur général.

Wyss demande d'où proviennent ces réserves considérables et pourquoi elles ne sont pas reportées sur l'exercice 1978-79 ?

Glaser explique qu'il s'agit de provisions pour pertes qui n'ont pas en lieu. Par ailleurs 5 mio de dollars sont reportés sur le prochain biennium.

Feitknecht estime que le Programme est très important et s'étonne qu'on n'y ait pas pensé plus tôt. Il est en effet moins coûteux de réduire les pertes que d'augmenter la production.

En réponse à une question de Delucchi, Ducommun précise le contenu du Programme qui vise surtout à réduire les pertes alimentaires après récolte au niveau du village et de l'agriculteur.

Programme de travail et budget FAO 1978-79:

Piot pense qu'il faudrait accorder une certaine priorité à la FAO parmi les organisations des Nations Unies et lui accorder de ce fait une croissance budgétaire supérieure à la moyenne. L'Administration des finances /DFF (FV) veut nous imposer une attitude très restrictive mais nous devons être très prudents en la matière, ne pas nous ridiculiser. Il faut tenir compte du rapport FrS/\$ qui nous est très favorable.

Pometta n'est pas d'accord avec Piot et souligne que le Département politique partage l'avis de la FV. L'UNESCO et la FAO sont les organisations des NU les plus mal gérées. La croissance du budget de la Confédération est inférieure à celle du budget FAO.

Piot pense que vu la richesse relative de la Suisse, ce dernier argument est difficile à présenter.

Hardmeier estime que les gaspillages de la FAO doivent être mis à jour et qu'ensuite le budget FAO peut être accepté.

Pometta convient qu'il s'agit de critiquer des sujets précis, par exemple les nouveaux Représentants FAO dans les pays.

Pasquier rappelle que 80 % de l'activité de la FAO sont de la coopération technique. L'OMS et la FAO lui semblent effectivement les organisations prioritaires en rapport avec les besoins fondamentaux, de ce fait une réduction des budgets d'organisations moins prioritaires est à envisager.

Piot se souvient des nombreuses critiques de la Suisse contre l'immobilisme de la FAO. Il ne peut aisément attaquer de front le dynamisme actuel.

Pometta déclare que l'OMS est très bien gérée, qu'elle a réduit sa croissance budgétaire alors qu'elle est tout aussi prioritaire. Les admonestations à l'égard de la FAO ont un but à long terme fait-elle remarquer.

Ducommun dit que le Directeur général Saouma a réduit la bureaucratie et les programmes théoriques. Il soutient que la croissance du budget FAO de 3,5 % par an n'est pas du tout excessive face à l'augmentation moyenne du PNB des pays de l'OCDE, de l'ordre de 4 à 5 % par an.

Pometta reprend que la FAO est mal administrée. On pouvait être tolérant à l'égard du Programme de coopération technique (PCT)/OMS, vu l'excellence du Programme et de la gestion. Cette tolérance eut été possible aussi à l'égard du PCT/FAO, mais il a eu un effet d'éclatement dans le système des NU.

Piot voit l'utilité du PCT/FAO dans la rapidité de ses interventions ou comme transition vers une aide de longue durée du PNUD.

Delucchi aimerait savoir si "décentralisation" signifie "enlever du personnel" au Siège de la FAO. Il a des collègues à la FAO qui font un travail considérable.

- 7 -

Ducommun explique les mesures prévues sur quoi Delucchi déclare qu'on en revient donc au système en vigueur sous le Directeur général Sen.

Pasquier confirme cette vue. L'intégration des Conseillers FAO dans le bureau des Resrep (Résident représentative) du PNUD dans le cadre du Consensus de 1970 avait permis des économies notables. Nous interviendrons avec vigueur sur ce point. Ensuite il souligne que le Groupe de Genève de Rome a eu un effet certain sur la proposition du budget 1978-79, puisque la 1ère proposition du Directeur général était de \$ 275 mio, contre 207 mio aujourd'hui. Il rappelle que nous avons été seuls à la Conférence de 1975 à demander une réduction budgétaire.

Piot craint que nous n'ayons mauvaise mine si nous sommes seuls à demander une réduction budgétaire.

Popp voit le problème fondamental dans le fait que nous ne savons dire avec précision où, à quel poste, le budget doit être réduit. Les demandes globales ne portent pas de fruits. Il a pu constater lui-même le style un peu léger, pas économe du tout, qui prévaut lors de missions sur le terrain (exemple d'un déplacement au Mali). Il en résulte une tendance, parmi les pays membres de la FAO, à préférer la coopération bilatérale à la coopération multilatérale. Le Resrep du PNUD au Mali estime par ailleurs que c'est un luxe de placer un Représentant FAO au Mali, il n'aurait pas grand chose à y faire.

Piot fait remarquer que nous n'avons jamais soutenu l'installation des Représentants FAO dans les pays. Le Directeur général a une soif de prestige malsaine, il a d'ailleurs fait mauvaise impression en RFA (Grüne Woche, Berlin) et en Suède.

Pometta constate que nous n'avons pas la force d'étudier en détail le budget de la FAO, de ce fait un Corps commun d'inspection indépendant est important pour nous.

Piot pense que quant au fond il est d'accord avec Madame Pometta, mais pas sur la forme.

Sur une question de Delucchi, Piot répond que les Représentants FAO dans les pays ont été acceptés par le Conseil FAO(CL).

Glaser continue en disant que nous ne sommes qu'observateurs au CL. Une douzaine de Représentants est en place. Les pays du Groupe de Genève ne veulent pas s'exposer sur un sujet perdu d'avance.

Selon Pasquier le CL n'avait que la compétence d'autoriser les 17 Représentants prévus pour l'instant.

Delucchi demande si le PCT/FAO correspond à la "Technical Assistance" octroyée dans le temps par la FAO. Si le bilan lui semble négatif concernant les Représentants, en revanche la coopération technique lui semble bonne. La FAO récupère ainsi une perte antérieure.

Pasquier pense que le PCT donne du "muscle" à la FAO et complète bien le

PNUD, car un projet de ce dernier met en moyenne 26 mois pour devenir effectif.

Piot confirme que l'aide à long terme doit bien rester auprès du PNUD, mais que pour certaines interventions un temps d'attente de deux ans est excessif.

Pasquier désire que les principes du Consensus soient respectés. Même si le PCT était une réussite, il faudrait en limiter l'envergure, sans quoi il remettrait en cause notre engagement.

Glaser informe que les EU ont accepté le PCT à condition qu'il soit évalué dans deux ans. Au CL le DG a proposé une évaluation personnelle, ce qui n'est pas acceptable.

Piot voit ses craintes à l'égard de Saouma également confirmées par sa proposition sur la rééligibilité illimitée du Directeur général.

Concernant la répartition des sièges au Conseil, Piot décrit le problème de la rotation des sièges en Europe.

## 9. Divers

Delucchi demande que la délégation suisse, lors du débat sur le Programme de travail, soutienne le programme de lutte intégrée du Service de la protection végétale. Cette activité mérite d'être soutenue.

Piot remercie les Membres présents du Comité pour leur participation au débat et leur soutien, puis clôt la séance vers 17.20 heures.

G. Ducommun

Secrétaire du

COMITE NATIONAL SUISSE  
DE LA FAO

Copie à:

- Membres du CNSFAO
- Membres du CICFAO